

hodierna
missio
societatis
jesu
est
fidei
servitium
cui

promotio justitiae

ut
exigentia
absoluta
pertinet

exchanges * échanges * intercambios

N° 32
Décembre 1985

- (1) ECHANGES
- (1) Aux étudiants jésuites de Mexico p. 2
 - (2) Quelques réflexions
 - (3) Réactions des lecteurs
 - (4) Commentaires sur l'OPTION PREFERENTIELLE POUR LES PAUVRES
- (2) RAPPORT p. 9
- (1) L'option préférentielle pour les pauvres
- (3) DOCUMENTS p. 13
- (1) La 33e CG radicalise le plan apostolique d'une Province
 - (2) Directives pratiques pour les mises en pratique.
- (4) ARTICLE p. 19
- (1) Un professeur engagé dans les problèmes de justice
- (5) NOUVELLES p. 23
- (1) Travail avec les plus pauvres des pauvres à Maurice
 - (2) Foi et développement au Tchad
 - (3) Compagnons pour un programme en faveur de la justice
 - (4) Jésuites parmi les ouvriers en Europe
 - (5) Michael Campbell-Johnston au Salvador
 - (6) John Dove au Zimbabwe
- (6) NOUVELLES PUBLICATIONS p. 29
- (1) Spirituality and Justice , Donald Dorr
 - (2) Jesus Liberador, Hacia una Espiritualidad desde los empobrecidos, José Magnana, S.J.
 - (3) The true church and the poor, John Sobrino
 - (4) Foi et Justice, La dimension sociale de l'évangélisation, Jean-Yves Calvez, S.J.
 - (5) Education in the new Nicaragua, Leonard Altiglia, S.J.
 - (6) Ideas and Action - India : Are we on the right track ?

E C H A N G E

AUX ETUDIANTS JESUITES DE MEXICO

Que la PAIX - cette Paix étrange qu'Il nous a promise - soit toujours avec vous, et ne vous laisse jamais en paix.

COMPAGNONS DE JESUS, faites de votre vie une amitié passionnée pour Lui. Liez connaissance plus profondément avec Lui. Traitez avec Lui d'une manière contemplative. Découvrez-Le, accueillez-Le, aimez-Le, dans les PAUVRES DE LA TERRE.

PREPAREZ-VOUS par des études, étendues et intensives, avec une vision la plus large possible du monde, de l'histoire des hommes et de ses mécanismes. Seule, cette connaissance lucide permet de proclamer la Bonne Nouvelle d'une manière critique.

SOYEZ PAUVRES,
mais vraiment pauvres.

Dans votre mode de vie, dans ce que vous avez,
dans une absence réelle d'appuis et de privilèges.

Sinon, pourquoi notre Voeu de Pauvreté ?

C'est seulement en étant Pauvres que nous pouvons comprendre le Pauvre,
et cheminer avec lui jusqu'à une pleine libération.

DEVENEZ DE PLUS EN PLUS PASSIONNES POUR CETTE HEURE DE NOTRE CONTINENT.
Etre latino-américain aujourd'hui est une grâce, un défi, une prophétie.
Pour l'Eglise et pour le monde.

Vivez l'EGLISE - sacrement et service du REGNE - dans une fidélité en rébellion. Rendez-la autre, faites-la chaque jour "neuve", en vous faisant vous-mêmes chaque jour "neufs".

Vivez en COMMUNAUTE, cette communauté qui fait passer par l'épreuve du feu notre fidélité quotidienne. Comptez sur la MERE DE JESUS : elle est le meilleur guide dans notre "compagnonnage" avec Lui.

Soyons unis dans une prière jaillie de la foi et dans une espérance combattante. Votre frère et compagnon,

Pedro Casaldáliga

(2) QUELQUES REFLEXIONS

"P.J. PARAIT-IL ENCORE ?"

Bien souvent cette question m'a été posée durant mes voyages. Et j'ai appris à poser en retour cette autre question :

"AVEZ-VOUS LU LE DERNIER NUMERO QUI A DU PARVENIR DANS VOTRE PROVINCE VERS MARS OU AVRIL ?"

"NON, JE NE L'AI JAMAIS VU", m'a-t-on souvent répondu.

Heureusement, un bon nombre l'avaient lu, et même quelques réactions écrites sont arrivées jusqu'à mon bureau. Parfois, c'était simplement quelques mots d'encouragement ; et le rédacteur ne peut pas dire qu'il n'en a pas besoin. D'autres avaient davantage à dire et leurs réactions sont encore plus appréciées. Vous pouvez en lire plusieurs dans le présent bulletin. Tous les doutes ne sont pas levés en ce qui concerne la possibilité pour P.J. de pousser plus avant ses objectifs dans le contexte présent. A la récente réunion des Modérateurs des Conférences de Provinciaux, la difficulté de parler un langage qui soit aussi intelligible dans les diverses Assistances devint encore plus évidente : leur contexte, leur sensibilité pour le choix de priorités, sans parler de leurs stratégies pastorales ; tout est si différent. Les deux visites que j'ai faites jusqu'à cette date, l'une dans l'Assistance d'Afrique, l'autre dans celle du Nord de l'Amérique du Sud, m'en ont plus encore fortement convaincu. Même si P.J. peut dire quelque chose de significatif sur telle situation, ne court-il pas le risque d'être mal compris ailleurs ? Je vous pose cette question comme je me la pose à moi-même. Un problème semblable surgit quand on regroupe des expériences recueillies de diverses parties du monde.

"POURQUOI P.J. PUBLIE-T-IL SI PEU SUR L'AFRIQUE?", m'a-t-on demandé.

Et l'on pourrait ajouter : "POURQUOI A PEINE RIEN SUR L'ASSISTANCE SLAVE?" Vous pourrez en lire quelque chose dans les pages qui suivent.

L'expérience acquise à la réunion des Modérateurs à Rome, dont vous trouverez un sommaire dans ce numéro, peut être indicatrice pour le rédacteur de P.J. Sur le thème "OPTION PREFERENTIELLE POUR LES PAUVRES", cinq points dégagés des rapports et discussions ont provoqué une vive participation et un intérêt universel :

1. Difficultés dans l'interprétation du sens de cette option.
2. Analyse de la réalité et discernement
3. Planification et réalisations.
4. Fondements Bibliques et Ignatiens de la spiritualité de la justice.
5. Unité dans la mission et option préférentielle pour les pauvres.

Tous ces thèmes, ou seulement quelques-uns, pourraient-ils constituer le thème central des prochains numéros de P.J. ?

Ceux d'entre vous qui sont aux avant-postes du ministère pour la justice n'apprécieront peut-être pas mon intention de choisir pour le prochain numéro le thème : "Unité dans la mission". "Pourquoi ce thème" pourrait-on demander. Parce que c'est celui qui a émergé comme étant une des préoccupations principales de la majorité des Provinciaux, lors de la réunion dont je viens de parler. A la réunion des Présidents d'Universités, à Rome, au début de novembre, le Père Général, après avoir parlé du risque

des Universités de s'enfermer dans leur tour d'ivoire, a ajouté ces paroles : "JE SUIS CONVAINCU QU'UNE COLLABORATION PLUS ACTIVE ENTRE LES MINISTÈRES DIFFÉRENTS PEUT RENDRE NOTRE TRAVAIL APOSTOLIQUE BEAUCOUP PLUS EFFICACE, ET QUE NOUS AVONS BESOIN DE TROUVER DES MOYENS CONCRETS POUR RENDRE POSSIBLE CETTE COLLABORATION". Si j'avais lu ces lignes il y a plus d'un an quand j'étais encore en Inde, je n'aurais pas réagi avec grand enthousiasme (mais maintenant me voilà affecté par la fièvre romaine, comme le pensent certains). Aujourd'hui, donc, je suis plus conscient des conséquences négatives de la désunion, surtout pour une mission de promotion de la justice ; je perçois même clairement que cette désunion est une ambiguïté fondamentale à l'intérieur de notre Compagnie, et qu'aucun jésuite ne peut y être indifférent. Je suis très impressionné par "INTERFUSE" de la Province d'Irlande : des questions fondamentales qui, dans le passé, avaient été cause de division sont maintenant objet de discussion ouverte. Evidemment, on ne peut répondre à cet appel à "AVANCER ENSEMBLE" dans la direction de "NOTRE MISSION AUJOURD'HUI" simplement en donnant un accord facile, "A BAS PRIX". Si vous pouvez amener votre communauté ou un groupe d'amis à se retrouver pour réfléchir ensemble sur tout cela, dans le contexte concret et l'histoire de votre Province, puis mettre noir sur blanc vos réflexions pour P.J., je suis sûr que ce sera lu dans toutes les Assistances avec un grand intérêt. Parcourez attentivement ce numéro de P.J. et vous serez suffisamment poussés à écrire une ou deux pages pour le prochain numéro. Merci !

En préparant ce numéro, j'ai peu de matière à ma disposition. Ceux qui ont pris la peine d'écrire pour P.J. voudront bien m'excuser d'avoir écourté ou remanié leur contribution. Connaissant un peu mes lecteurs, j'ai fait ces changements pour avoir plus de chances d'être lu.

J'espère que vous apprécierez la "lettre sous forme de poème" de Monseigneur Casaldàliga qui ouvre ce numéro. Son message est plein de signification pour nous tous, et pas seulement pour les scolastiques jésuites auxquels il est adressé. Je termine par quelque chose qui est une bonne nouvelle pour moi. Les Soeurs Daniella, Georgie et Maria Teresa, de la Maison généralice du Sacré-Coeur, ont offert leur service pour m'aider au Secrétariat Social, et cela me permet de commencer cette seconde année à Rome avec plus de confiance.

(3) REACTIONS DES LECTEURS

De Michael Campbell-Johnston :
Fondateur et ancien Rédacteur-en-Chef de P.J.

J'ai particulièrement aimé vos réflexions sur la question de savoir si P.J. devait continuer, du moins sous sa forme actuelle. Un facteur très positif est le changement de mentalité parmi les jésuites du ministère de la justice, changement que vous avez très bien expliqué et illustré par la citation d'Alfred D'Souza. Je pense que cela montre le chemin à suivre, bien qu'il faille aussi tenir compte du point important signalé dans la lettre d'Eduardo Briceño. Si P.J. doit continuer, il serait intéressant que les numéros à venir donnent une série d'exemples

concrets montrant la 'dimension justice' dans d'autres apostolats S.J., aussi bien traditionnels que nouveaux. J'ai toujours pensé qu'il s'en faisait beaucoup plus en ce domaine qu'on ne le croit généralement.

J'ai beaucoup aimé l'extrait de l'article du Dr. David Blake que vous avez publié et l'ai lu avec un grand profit. Cela a confirmé mes expériences les plus récentes ici au Salvador, où je travaille avec les personnes déplacées, dont la plupart sont de simples campesinos comme Antonio. Cela renforce la nécessité pour nous, théoriciens, de sortir sans cesse de nos tours d'ivoire et de nos idées préconçues pour aller au milieu de gens qui non seulement ouvriront nos yeux à ce qu'ils vivent, mais nous enseigneront aussi ce qu'il faut faire en face de cela.

De Paul Caspersz, S.J.
Sri Lanka

De toute manière il faut éviter un danger : affadir l'orientation de PJ pour atteindre ceux qui ne sont pas encore convertis (ceci à propos de votre remarque p.2, § 3). Je demanderais plutôt que cette orientation soit encore plus vigoureuse, tout particulièrement parce que, comme je l'ai lu, il y a aujourd'hui une tendance au Vatican à revenir sur certaines positions que l'Eglise a commencé à prendre dans les années 70. Selon moi, nous devons réagir et non pas capituler.

De J. Henrichs, S.J.
Inde

Merci beaucoup pour votre premier numéro de PJ que, comme d'habitude, j'ai lu de la première à la dernière page. C'est la seule publication pour laquelle je le fais.

J'ai particulièrement aimé ce qu'a écrit Alfred D'Souza. J'ai aussi aimé le résumé d'un article sur une rencontre en Amérique Centrale, où l'on a clairement situé d'un côté ce qu'est la puissance et de l'autre ce qu'est l'amour. Je ne peux pas comprendre comment la puissance peut nous conduire quelque part.

Asian Bureau Australia
Extrait d'une lettre de Chris Dureau

Vous avez mentionné dans votre lettre la nécessité de dépasser une approche purement sectorielle de la promotion de la justice ainsi que la nécessité de poursuivre une réorientation de tous les apostolats. J'aimerais dire que, si cela est vrai, il y a aussi une certaine importance à maintenir une approche sectorielle. Avec une approche intégrée, le risque est que personne ne soit plus responsable à moins qu'il n'y ait quelques structures pour soutenir et faire passer l'intérêt comme la communication sur ce qui touche à la promotion de la justice. Une approche sectorielle vous donne la possibilité de maintenir un certain esprit de corps entre ceux qui sont engagés dans des apostolats différents. Puis-je citer notre expérience australienne ? Sans doute est-ce au Provincial et à ses Consultants de veiller à ce qu'il y ait en Australie une approche intégrée, spécialement à ce que la promotion de la justice dans le service de la foi soit clairement vue comme étant une responsabilité de tous les jésuites dans tous leurs apostolats, comme dans toutes

les démarches de notre vie quotidienne ; il a pourtant été difficile jusqu'à maintenant de faire naître l'enthousiasme pour une communication et une interaction entre apostolats sur ce sujet.

Ces apostolats engagés dans un travail social ou un travail spécialement en rapport avec ceux qui ont moins de pouvoir et sont davantage marginalisés dans notre société ont commencé à établir ici en Australie un réseau de relations qui, pour l'instant, fonctionnent très bien. Nous avons davantage besoin de nous préoccuper de tels apostolats, parce qu'il n'est pas facile de les identifier à telle ou telle institution et qu'ils ne correspondent pas à un service particulier ou unique de la société, qu'ils sont aussi davantage préoccupés d'une attribution d'un pouvoir d'exécution à donner à ceux avec qui ils travaillent, que ne l'étaient les apostolats plus traditionnels de la Compagnie de Jésus.

En Australie, nous avons beaucoup cherché, d'autres et moi-même, à rassembler les membres de ces apostolats une fois par an pour un week-end d'échange ; nous avons aussi constitué un petit groupe de coordination formé à l'occasion de ce week-end, qui suit pendant tout le reste de l'année les problèmes de tous ceux qui sont engagés dans l'apostolat social.

Le Rédacteur-en-Chef : Quelles expériences ont été faites dans d'autres Provinces ? Quelles initiatives couronnées de succès ont été prises pour favoriser la communication et l'interaction entre apostolats à partir d'une spiritualité approfondie de la justice ? Toute communication sur ce sujet sera la bienvenue.

D'un Missionnaire en Inde : Daniel Rice, S.J.

"Dans *Promotio Justitiae* de nombreux articles semblent reprendre les activités des Nôtres pour la justice dans le domaine de la politique, de l'économie, de ce qui concerne les pauvres et les opprimés. Je ne vois guère de titre concernant une dimension religieuse ou spirituelle expresse, laquelle semble plutôt implicite ou assumée. C'est dans ce contexte que je suis pleinement d'accord avec votre affirmation que, si 'la solidarité avec les pauvres' doit être en accord avec l'Évangile, elle requiert aussi solidarité et unité entre nous, en partageant une même direction. Cela impliquerait une application du sens et du but de la justice avec une égale vigueur à la libération spirituelle de l'injustice du péché et de ses effets sur l'homme total en tant qu'être socio-spirituel.

Cette application plus large de la justice devrait s'étendre au vaste domaine géographique des 'missions' : 95 % de non-chrétiens, en Asie et en Afrique, où la justice au sens évangélique de conversion ne semble pas être entrée dans la réflexion du Décret 4.

Pour remédier à cela, je propose que, dans les numéros à venir de PJ, on donne au service de la foi autant ou même plus de place qu'à la promotion de la justice. De cette manière une orientation unifiée apparaîtra joignant les deux extrêmes de l'éventail des multiples ministères jésuites pour ne plus former qu'un prisme de lumière émanant d'une même source,

le Décret 4, éclairant toute activité jésuite servant la foi et accomplissant toute justice".

Le Rédacteur-en Chef : Dan Rice touche ici une question fondamentale. En réalité, celle-ci est revenue à plusieurs reprises dans PJ, dans des contributions venant aussi d'Asie. Par exemple : ... "NOUS NOUS REGLONS SUR LA 32e CG ET SON CHOIX POUR 'LA JUSTICE AU SERVICE DE LA FOI'. LE MOT DECISIF DANS CETTE PHRASE, ME SEMBLE-T-IL, N'EST PAS 'JUSTICE' AUSSI IMPORTANT QU'IL SOIT, MAIS 'FOI'. NOTRE TRAVAIL POUR LA JUSTICE DOIT SERVIR LA FOI. CE RAPPROCHEMENT APPAREMMENT INNOCENT DES MOTS COMPORTE DE SERIEUSES IMPLICATIONS : EN EFFET COMME L'EXPERIENCE NOUS LE FAIT DECOUVRIR, SI NOUS NE SOMMES PAS SOLIDEMENT ANCRÉS DANS LA FOI, L'APOSTOLAT DE LA JUSTICE PEUT DEVENIR PURE POLITIQUE, A TOUT LE MOINS PUR TRAVAIL SOCIAL, ET L'EFFORT EN VUE DE CORRIGER CE QUI EST FAUX PEUT NE PLUS ETRE QU'UN PUR ET SIMPLE DESIR DE REVANCHE." (Mgr. Francisco Claver, SJ. dans PJ.27, p.138).

Il y a pourtant un autre aspect de la conversion : l'aspect 'missionnaire'. La collection de Promotio Justitiae contient de nombreux témoignages de jésuites qui ont choisi 'la solidarité avec les pauvres' pour donner une nouvelle orientation à leur vie. Ils ont écrit pour dire combien cela les avait convertis.

- "EN VIVANT LA VIE SIMPLE DES PAUVRES, JE SUIS DEVENU PLUS PROCHE DE L'EVANGILE, JE ME CROIS ET ME SENS PLUS EN ACCORD AVEC MON ENGAGEMENT A LA SUITE DU CHRIST, IDENTIFIE AVEC CEUX QUE LE MONDE REGARDE COMME DES 'PETITS'. J'Y TROUVE UNE JOIE PLUS PROFONDE, UNE PAIX PLUS INTERIEURE ET PLUS DE FORCE POUR CONSTRUIRE LE ROYAUME".
- "J'AI ENORMEMENT APPRIS D'EUX POUR MA VIE RELIGIEUSE DE JESUITE. EN VERITE TOUT AU LONG DE CES ANNEES MA VIE SPIRITUELLE EST DEVENUE PLUS VIGOREUSE A PARTIR DE NOUVELLES INTUITIONS QUE J'AI EUES. EN DEFINITIVE, JE LE SUPPOSE, CE FUT L'APPEL DU CHRIST QUI NOUS A POUSES. SA VOIX PEUT ETRE ENTENDUE DANS LA VOIX DE CEUX QUI SONT LES DERNIERS ET AU PLUS BAS DE L'ECHELLE".
- "J'AI COMPLETEMENT CHANGE D'AVIS SUR CE QUE VOULAIT DIRE PORTER LE CHRIST, ETRE MISSIONNAIRE. JE SUIS MEME LE PREMIER CONVERTI, LE PREMIER A REDECOUVRIR CHAQUE MATIN CE DIEU CACHE".
- "NOUS AVONS DECOUVERT QUE LES OPPRIMES QUI NOUS ONT TOUCHES SONT CEUX QUI REVELENT D'UNE MANIERE PRIVILEGIEE LES REVELATIONS DE DIEU ; MAIS POUR ENTENDRE LA NOUVELLE QUE DIEU NOUS TRANSMET PAR EUX, ET POUR NE PAS MANQUER LES EFFETS DE GUERISON ET DE LIBERATION DE CETTE NOUVELLE, NOUS DEVONS ETRE PLEINEMENT ATTENTIFS A L'ORDINAIRE. NON PAS SEULEMENT LE PUR ORDINAIRE, MAIS CE QUI EST EXCESSIVEMENT ORDINAIRE. C'EST DANS LES CAS LES PLUS DESESPERES ET DANS LES CAUSES LES PLUS PERDUES QUE, PARFOIS, NOUS ENTENDONS LA PAROLE DE DIEU".
- "JE N'AI JAMAIS TANT RESSENTI LA NECESSITE DE PRIER QUE MAINTENANT. TOUS CES GENS SONT POUR MOI UN APPEL A PRIER EN RAISON DE LEURS BESOINS ET PAR LEUR SENS DE LA PRIERE. JE NE PEUX QUE REMERCIER CES PAUVRES POUR M'AVOIR APPELE A UNE VIE DE PRIERE PLUS VRAIE ET PLUS AUTHENTIQUE".

Ce ne sont là que quelques extraits. De nombreuses lettres de lecteurs de Promotio Justitiae disent explicitement comment la promotion de la justice a été à la base de leur conversion. La préoccupation de PJ a toujours été : comment devenir des disciples plus crédibles du Christ dans le monde où abondent misère et injustice, - et cela pas seulement en demeurant au plan économique et politique.

(4) Commentaires sur l'"OPTION PREFERENTIELLE POUR LES PAUVRES"

Etude de H. Volken, S.J.

préparée pour la rencontre des Modérateurs des conférences de Provinciaux.

1. Les responsables de De Nobili College à Poona (Inde) ont pris la peine de discuter ensemble de cette étude. Voici la conclusion de leurs échanges :

Nous avons pensé que l'étude du Père Volken était insuffisante comme base de discussion sur la justice parce qu'elle ne parle pas de l'injustice internationale. Nous avons aussi pensé que les jésuites du Premier Monde pourraient faire beaucoup en créant les conditions nécessaires pour promouvoir la justice dans les relations économiques internationales. Et, de fait, nous estimerions que la signification la plus typique que la Compagnie du Premier Monde peut donner au Décret Quatre de la 32e CG s'exprime en termes de travail pour un ordre économique international plus juste. En réalité, le travail du P. Volken ne dit absolument rien sur la manière dont la Compagnie du Premier Monde comprend la mise en application du Décret 4 de la 32e CG et travailla à celle-ci. Si l'on excepte une unique allusion au 'Quart-Monde'. Ce document étant évidemment fait pour toute la Compagnie et l'"option préférentielle pour les pauvres" devant être un aspect de toute forme d'apostolat dans toutes les parties de la Compagnie, il aurait été utile que cette étude parle des efforts faits par la Compagnie du Premier Monde en ce domaine. Cependant, cette étude se limite à ce qui est fait en Asie, en Afrique et en Amérique Latine, omettant totalement ce qui concerne le Premier Monde. Nous considérons cette omission comme tout à fait regrettable.

2. Des "NOTAS DE LA REFLEXION DE LOS PROVINCIALES DE ESPAÑA Y PORTUGAL"

Le texte du P. Henry Volken, visant à être un document à la fois qui interprète et qui stimule, a été très apprécié par les Provinciaux d'Espagne et du Portugal. Ils ont trouvé que c'était un instrument honnête pour regarder en face le problème et pour stimuler des échanges vivants.

 R A P P O R T

(1) L'OPTION PREFERENTIELLE POUR LES PAUVRES

Rencontre des Modérateurs des Conférences de Provinciaux
(Rome, 30 septembre - 4 octobre 1985)

Chaque année les Modérateurs des Conférences de Provinciaux rencontrent le Père Général à Rome, ainsi que les responsables de la Curie, pour réfléchir ensemble sur d'importants problèmes concernant la vie et le travail de la Compagnie. Cette année le thème principal choisi pour les échanges était "L'option préférentielle pour les pauvres". Chacun est arrivé à la rencontre bien préparé. Bien que la richesse de tout ce qui se passe dans chaque Province à la base ne soit pas totalement reflété lors d'une telle rencontre, les problèmes-clés ressortent dans une perspective d'ensemble. Le grand intérêt qu'ont manifesté tous les participants pour ces échanges et l'attention particulière du Père Général à tout ce qui était dit ont montré l'importance d'une telle rencontre.

"ALLONS-NOUS DE L'AVANT OU SOMMES-NOUS EN RETRAIT PAR RAPPORT AU DECRET QUATRE?". Une réponse partielle à cette question est la décision même de garder ce thème au centre des rencontres importantes de jésuites à Rome au cours de cette année, rencontre des Modérateurs et rencontre des Présidents d'Université. Bien que des points de vue critiques aient été exprimés en toute franchise lors de la rencontre des Modérateurs, le côté positif y a été très important. On a évoqué le souvenir de nombreux jésuites martyrs de la justice, qui ont payé de leur vie leur fidélité à notre option fondamentale. Le "PRIX PAYE" par d'autres jésuites qui languissent dans des prisons à cause de leur foi n'est pas moins cher. De nombreux rapports font état de progrès substantiels dans le sens d'une plus grande solidarité avec les pauvres : un approfondissement de la réorientation dans la formation des jeunes jésuites, des changements impressionnants dans le style de vie d'individus et de communautés en quête d'une manière de vivre plus évangélique. De jeunes jésuites se portent volontaires pour des "MINISTERES RUDES", dans lesquels il n'y a ni sécurité ni facilité. L'orientation vers la foi et la justice a fait se réunir des jésuites de la base, spécialistes en science sociale et théologiens. Un bon nombre de centres de recherche et de formation sociale ont joué des rôles vitaux pour la promotion de la justice dans des diocèses, dans des pays et même dans des mouvements de solidarité internationale. Les liens Nord-Sud entre Provinces jésuites ont produit des résultats tangibles. Spécialement dans une collaboration entre les deux Amériques; une ré-orientation dans la manière de donner les Exercices Spirituels gagne du terrain. Dans le domaine de l'éducation aussi quelque chose est en train de se faire dans la bonne direction, spécialement au niveau de l'enseignement secondaire.

GRANDE DIVERSITE DES SITUATIONS

"LE LANGAGE DU DECRET 4 ET DE L'OPTION PREFERENTIELLE POUR LES PAUVRES EST LE FRUIT DE L'EXPERIENCE DE L'AMERIQUE LATINE ET NE SIGNIFIE PAS GRAND CHOSE DANS NOTRE SITUATION A NOUS". Cette déclaration et d'autres du même genre furent faites par quelques-uns à la surprise des autres. Dans des pays industriellement avancés le mal social est davantage vu comme une conséquence d'une technologie hautement avancée, conduisant à un fort pourcentage de chômeurs, spécialement parmi les jeunes. La majorité, jouissant encore de l'abondance, reste allergique à toute critique de la "BONNE SOCIETE" et de son système. Les jésuites d'Europe Occidentale et de certaines Provinces d'Europe de l'Est considèrent le problème-clé en termes de "malnutrition spirituelle" et considèrent qu'une culture sécularisée est ce qui fait obstacle à l'évangélisation. Dans l'Assistance slave, la pauvreté et l'injustice sont expérimentées par les "CITOYENS DE SECONDE CLASSE", catégorie à laquelle appartiennent les croyants. Le régime parle de justice et de paix alors que l'on a faim d'un sens à donner à la vie. Dans la plus grande partie de l'Assistance d'Afrique, la culture et la mentalité qui caractérisent les jeunes jésuites sont sensibles à autre chose : la justice a des connotations différentes dans une société tribale, et ce dont on a le plus évidemment besoin dans une situation de pauvreté et de famine est le développement.

L'insistance sur la nécessité de comprendre le contexte spécifique propre aux diverses parties du monde ne minimise pas pour autant la nécessité d'aller plus avant dans le sens ultime des rapports foi et justice. On a parlé de la tendance de certains de se contenter d'une simple approche de la charité face à la pauvreté dans le Quart-Monde et le Tiers-Monde. Dans l'Assistance de l'Inde et dans quelques Provinces de l'Assistance d'Asie de l'Est, le langage du Décret 4 est très intelligible, bien qu'il n'ait pas pris une place centrale dans les plans apostoliques des Provinces, comme cela a été le cas dans de nombreuses Provinces d'Amérique Latine. Ce qui est ressorti de ces échanges a été la nécessité d'une approche plus diversifiée, spécialement du point de vue pédagogique ; cette approche doit approfondir la foi qui donne le courage d'une mise en pratique de l'option préférentielle pour les pauvres, pour les marginalisés et pour les plus vulnérables.

ANALYSE DE LA SOCIETE, REFLEXION THEOLOGIQUE, DISCERNEMENT.

Dans certaines Assistances le travail d'analyse sociale a donné de bons résultats, l'interaction entre spécialistes de science sociale et hommes travaillant dans la pastorale populaire a fait que le processus a été valide et a permis de parvenir à une perception commune de la réalité.

"CERTAINS JESUITES PRENNENT UNE DECISION A PARTIR D'UNE ANALYSE SANS DISCERNEMENT, D'AUTRES PRATIQUENT LE DISCERNEMENT SANS ANALYSE". Cette déclaration de l'un des Modérateurs a attiré l'attention sur l'essentielle corrélation entre les deux. Une vision de l'homme, de la société et de l'histoire doit guider le processus dès le point de départ et souligner la nécessité d'une philosophie et d'une théologie solides. Lorsque quelqu'un dit : "NOUS NE CONNAISSONS PAS LA REALITE", il pense à l'absence, dans la Province ou l'Assistance, d'une intelligence systématique et globale de la situation et des problèmes vitaux. D'autres

ont fait allusion au fait que de nombreuses communautés sont complètement en dehors de la vie et des luttes des pauvres et des marginalisés. Certains ont parlé de réactions négatives face à l'analyse sociale, laquelle est apparue comme inadéquate, trop idéologique, ne prêtant que peu d'attention aux valeurs, à la culture et à la religiosité. L'analyse doit venir d'une préoccupation pastorale et être intégrée dans une réflexion de foi afin de faciliter ouverture et participation.

Que l'analyse sociale soit la condition nécessaire d'un discernement valide n'est pas accepté partout. En certains endroits, cela nous a laissés très perplexes sur le genre d'action que l'on devait engager. Des progrès très positifs ont été faits là où une évaluation sur une expérience concrète de vie et de travail avec les gens a fait partie du processus de discernement communautaire. Lors des échanges de groupes dans cette rencontre, on a mis l'accent sur la nécessité que tout cela conduise à un style de vie plus évangélique dans lequel la pauvreté a un sens plus profond et est une dimension de chacun.

Il a été proposé de former une équipe internationale pour parvenir à établir une analyse plus scientifique et plus professionnelle. Il se peut que cela ne soit pas réalisable ; du moins cela indique-t-il avec quel sérieux on a regardé la tâche visant à mobiliser des personnes compétentes pour aider Provinces et communautés à progresser et à intégrer analyse sociale et discernement. Nous ne sommes pas seuls en ce domaine. Nous avons beaucoup à apprendre d'une collaboration avec d'autres spécialistes en science sociale travaillant dans la perspective de la justice et de la part d'organismes se consacrant aux problèmes de justice. De plus, les laïcs collaborant directement avec nous dans des oeuvres et institutions jésuites doivent être davantage engagés dans tout le travail de recherche des moyens permettant de réaliser une promotion de la justice au nom de l'Evangile. Etant au service de l'Eglise, nous, jésuites, avons besoin d'intensifier notre volonté de mettre en pratique les tâches qui nous sont assignées par le Saint-Père comme aussi d'appliquer Vatican II dans la vie de l'Eglise. La collaboration des jésuites à l'élaboration du texte "Catholic Social Teaching and the U.S. Economy" montre de quelle manière évêques et conférences épiscopales peuvent être aidés d'une manière significative.

SPIRITUALITE DE LA SOLIDARITE AVEC LES PAUVRES ET DE LA JUSTICE.

D'Amérique Latine est venu un témoignage vigoureux affirmant que beaucoup de jésuites ayant fait une option radicale pour les pauvres, dans leur communion avec eux et en raison d'une nouvelle lecture qui s'en est suivie de l'Evangile et des Exercices Spirituels, ont vécu une profonde conversion personnelle. De nombreux participants ont rapporté un besoin fort ressenti parmi les jésuites de fonder plus profondément l'option préférentielle pour les pauvres sur des sources bibliques et sur la spiritualité ignatienne. Bien que les Exercices Spirituels ne soient pas un moyen d'endoctrinement, ils n'en ont pas moins une profonde dimension sociale et historique comme par exemple dans la contemplation de l'Incarnation. Saint Ignace lui-même avait tout à fait conscience des problèmes cruciaux de son temps. La pédagogie ignatienne nous demande, à partir d'une expérience concrète, d'approfondir une spiritualité au service des

pauvres. Ceci implique que nous nous débarrassions de ce qui nous met à part du monde des marginaux et des victimes, que nous nous débarrassions d'une existence bien à l'abri dans la sécurité. Cela nous appelle à participer aux luttes de notre époque.

Tout ceci est lié; et insister sur la nécessité d'une spiritualité plus profonde n'implique pas que l'on tombe dans le piège d'un spiritualisme. Les jésuites doivent rencontrer le Christ pauvre et crucifié avec tout ce qu'ils entreprennent dans leur vie quotidienne pour mettre en pratique un amour préférentiel pour les pauvres et la promotion de la justice. Et pourtant "RETOURNER AUX SOURCES" a beaucoup à voir avec la création de l'unité entre tous en termes d'une motivation plus profonde. Par ailleurs, nous savons qu'une conscience explicite qui nous fait affronter l'injustice dans la société et mettre notre existence en rapport avec la pauvreté du monde n'a été que récemment intégrée à la spiritualité et à une évangélisation intégrale. Dans cette perspective, le besoin est grand d'une spiritualité revitalisante.

UNITE A TOUS LES NIVEAUX

Le thème de l'unité a ramené rapports et échanges à ce qui se passe aujourd'hui dans la Compagnie. Parlant de sa Province, l'un des Modérateurs a dit : "FOI - JUSTICE ET OPTION PREFERENTIELLE ONT ETE LA CAUSE D'UNE GRANDE SOUFFRANCE DANS NOS EFFORTS POUR VIVRE CET IDEAL. IL Y A MAINTENANT UNE PLUS GRANDE ACCEPTATION DANS LE COEUR DES JESUITES; MAIS NOUS NE SAVONS PAS ENCORE QUE FAIRE POUR PARVENIR REELLEMENT A UN AUTHENTIQUE SERVICE DANS UN PAYS PLEIN D'INJUSTICES". On a été largement d'accord pour reconnaître que, après la 33e CG, on est parvenu à une plus grande unité dans les Provinces. Certains ont pensé que cela pouvait ne pas être sans une certaine ambiguïté. Cependant, il y a aujourd'hui davantage de respect mutuel et de dispositions au dialogue entre jésuites d'apostolats différents, bien que dans certaines Provinces le dialogue ne s'attaque pas à des problèmes plus profonds. Dans un grand nombre de Provinces il y a un besoin urgent de résoudre différences et tensions qui existent entre ceux qui se consacrent aux institutions d'éducation et ceux qui sont dans des ministères plus directement socio-pastoraux. Par delà des réflexes d'ordre émotionnel, ces tensions ont leurs racines dans une perception différente de la réalité (analyse) dans une manière différente de comprendre foi-justice et les implications qui en découlent, dans des convictions différentes concernant le type de changement de société nécessaire et ses "PRINCIPAUX ACTEURS". Si l'on comprend de plus en plus l'importance de foi et justice pour l'apostolat de l'éducation et l'apostolat intellectuel, il y a, spécialement parmi les jeunes jésuites, bien des doutes sur le "COMMENT". Des conditions préalables en vue d'un changement plus profond doivent être créées pour réaliser unité et collaboration entre apostolats. En cela, de nouveau, on a souligné le rôle de la recherche en commun d'une vision et d'une motivation plus profondes. Tous étaient convaincus que l'unité dans la Compagnie était aujourd'hui le grand défi au nom du service de la foi et de la promotion de la justice, au nom de l'option préférentielle pour les pauvres. Cette unité au niveau international nous est demandée pour agir en tant que "corpus unum" aussi bien par le Seigneur de l'histoire que par la situation; cette unité au niveau Provincial nous est demandée pour ne pas rester victimes de divisions stériles nous tirant dans des directions opposées; cette unité nous est aussi demandée au niveau des communautés au terme du discernement apostolique d'hommes vivant ensemble dans l'amitié.

 D O C U M E N T S

(1) LA 33e C.G. RADICALISE LE PLAN APOSTOLIQUE D'UNE PROVINCE

Il peut sembler surprenant à certains qu'une Province, connue pour sa mise en pratique du Décret 4 avec courage et détermination, découvre que la 33e CG radicalise son plan apostolique. Et pourtant cela est exprimé d'une manière convaincante dans un document de la Province d'Amérique Centrale: "PLAN APOSTOLIQUE DE LA PROVINCE, UNE RE-LECTURE A LA LUMIERE DE LA 33eCG".

Même si la pauvreté, l'injustice en même temps qu'une profonde foi chrétienne du peuple caractérise moins clairement la situation du pays où vit tel ou tel lecteur, le résumé schématisé de ce document a un message à délivrer à tous.

Congrégation GénéraleNotre Plan Provincial
 I La 33e CG nous aide à évaluer ce que nous avons fait jusqu'ici.

Elle commence par une évaluation et invite à réfléchir sur la mise en pratique .

En évaluant la mise en pratique de la Province nous voyons à la fois succès et échecs. Ces années ont été pour nous un temps de grâce et de conversion. Actuellement des signes de vitalité apostolique sont évidents.

Il n'est pas question d'abandonner l'orientation de la 32e CG, mais de nous rendre compte de la manière dont notre action nous a changés.

Nous devons nous demander dans quelle mesure notre vie religieuse a été enrichie par le fait que nous sommes les collaborateurs du Christ.

Ainsi, ces questions soulevées par la 33e CG confirment et en même temps radicalisent les critères opérationnels et les priorités en les soumettant à un examen à la fois personnel et institutionnel.

Elle inspire une solidarité avec les pauvres à la fois affective et effective, condition de crédibilité et d'efficacité apostolique.

Le Décret 4 a parfois été mal interprété, peut-être parce qu'on y a vu seulement un ministère parmi d'autres au lieu d'un engagement de tout nous-mêmes en tant que corps à une seule mission.

Notre plan exprime des priorités initialement établies en accord avec l'option foi-justice au service des opprimés.

Ceci nous conduit à examiner ce qui n'est pas en accord avec cette option: voir si être proche des pauvres nous mène au second degré d'humilité ou vraiment au troisième, ce qui implique une révision des moyens.

Ainsi la 33^e CG confirme nos priorités établissant qu'elles sont au coeur de notre mission, les reformulant comme service de la foi et promotion de la justice.

N. 41 reconnaît la validité des efforts d'analyse.

La 33^e CG clarifie notre mission, en disant avec insistance que 'le service de la foi et la promotion de la justice' est une exigence absolue.

L'une de nos priorités est une réflexion théologique et sociopolitique, et nous sommes invités à le faire avec grand soin.

Notre option est en faveur d'un travail direct avec et pour ceux qui sont le plus victime des hommes et des situations. Ce contact nous rend crédibles, facilite une vraie insertion et motive plus profondément pour une solidarité dans la pauvreté.

Ainsi la 33^e CG nous donne une orientation dans l'évaluation de nous-mêmes, nous pousse à aller de l'avant et radicalise notre option.

II La 33e CG donne deux nouveaux critères nécessaires pour accomplir notre mission :

Elle déclare que l'option pour la foi et la justice, le service des pauvres et la participation à leur vie sont un appel adressé à tout le corps de la Compagnie. On voit en cela un chemin nous conduisant à une vie plus évangélique. C'est la voie de l'Esprit et y avancer requiert une attitude de discernement. Le discernement est une condition nécessaire pour être à même d'accomplir notre mission.

Dans notre plan manque une insistance suffisante sur tout cela.

La perspective propre à la 33e CG met l'accent sur une intime proximité avec les pauvres. Une pauvreté institutionnelle personnelle et communautaire est un critère devenant une exigence requise pour la mission. Elle nous aide à acquérir une liberté intégrale. Elle nous rappelle que Dieu a pris le parti des pauvres et nous appelle à une plus grande solidarité. Elle fait de nous des amis de Jésus dont nous partageons les angoisses. Elle rend notre mission crédible.

Ceci implique que nous devons prendre en compte notre standard de vie. Il ne nous est pas permis de séparer efficacité et témoignage.

(2) DIRECTIVES PRATIQUES POUR LES MISES EN PRATIQUE

Le P. William Mc Garry, président de la Conférence des Provinciaux de l'Asie de l'Est, a proposé un document cet été aux Supérieurs Majeurs de son Assistance sur "L'option préférentielle pour les pauvres".

Le Rédacteur-en-Chef a pris la liberté de choisir dans ce document les parties qui semblent spécialement intéressantes pour les lecteurs de PJ.

I. Quelques impératifs pour la Compagnie de Jésus

1. Exigences minimales pour virtuellement tous les jésuites :
 - a. Qu'ils encouragent ceux qui sont engagés.
 - b. Que dans leur prédication et leur enseignement normal ils mettent spécialement l'accent sur la justice, la charité, et sur une option préférentielle pour les déshérités.
 - c. Que leur style de vie soit simple, constituant un contre-témoignage face à la société de consommation.
 - d. Qu'une certaine partie de leur temps soit donnée à des contacts humains avec les déshérités.
 - e. Qu'ils mettent pour eux-mêmes au point un tableau de leur travail montrant que, au moins en dernière analyse, il est pour le bien des pauvres et ne soutient en aucune manière leur oppression actuelle ou à venir.
2. Pour la plupart des jésuites:
 - a. Au moins tout ce qui est mentionné comme un minimum pour tous les jésuites.
 - b. Qu'ils passent une notable partie de leur temps avec les pauvres.
 - c. Qu'ils mettent fortement l'accent avec leur "clientèle" immédiate sur la conscientisation et la formation d'agents du changement.
 - d. Qu'ils soient personnellement engagés dans des mouvements pour la justice et pour la paix.
 - e. Qu'ils s'efforcent, s'ils sont dans des institutions, d'influencer cette institution dans une orientation très nette vers la justice pour les déshérités.
3. Pour un nombre important de jésuites:
 - a. Qu'ils vivent avec les déshérités.
 - b. Ou bien qu'ils passent la plus grande partie de leur temps de travail avec les pauvres et avec ceux qui travaillent pour les pauvres.
 - c. Ou bien qu'ils se consacrent presque à plein temps à la recherche, réflexion théologique et publication en faveur des pauvres. Je placerais ici volontiers ceux qui passent une grande partie de leur temps comme conseillers de leaders qui, de facto, influencent le changement social. Ces leaders peuvent ne pas être des pauvres.
 - d. Ou bien qu'ils soient des formateurs en vue d'une action sociale directe.

- e. Où bien qu'ils soient eux-mêmes engagés dans l'organisation, dans l'action, la protestation et la conscientisation, mais jamais d'une manière paternaliste.

4. Pour les Provinces (Missions, Régions)

- a. Qu'elles consacrent un nombre important de jésuites bien doués aux apostolats sociaux discernés comme les plus efficaces. Cela pré-suppose une étude préalable réalisée à la fois d'une manière scientifique et par l'expérience.
- b. Que l'on pousse discrètement mais clairement les oeuvres de la Province à s'orienter conformément à cette option.
- c. Que les oeuvres qui ne peuvent pas ou ne veulent pas s'adapter expérimentent au moins une réduction dans la nomination des jésuites.
- d. Qu'en tant que part d'un 'unum corpus universale' (particulièrement dans le cas des pays du Premier Monde) dont l'option est pour les pauvres du monde, l'une de leurs premières priorités soit de conscientiser la population au problème et à l'option en faveur des déshérités des autres pays.
- e. Qu'elles travaillent à réduire tout ce qui isole jésuites et communautés.

III. Quelques formes correspondant à la priorité de la promotion de la justice.

1. Recherche et réflexion

Ceux qui se consacrent à une recherche sérieuse ou à un travail intellectuel en faveur des pauvres doivent être encouragés et ne doivent pas se sentir coupables s'ils ne peuvent passer que peu de temps avec les pauvres. Cependant, ce peu de temps doit leur être accordé.

- 2. La formation des non-jésuites qui travaillent avec les pauvres (v.g. les organisateurs de communauté) doit avoir une très importante priorité pour nous. Cependant l'enseignant ou le formateur doit tirer une partie de ses connaissances techniques de la pratique. Il ne doit pas être déraciné.
- 3. Les jésuites des pays du Premier Monde doivent avoir comme l'une de leurs plus importantes priorités la sensibilisation des gens dans leur pays au problème du Tiers-Monde. Ceci demandera des communications étroitement entretenues entre Provinces.

IV. Nécessité d'apprendre une méthode

- 1. Il est fort important que les jésuites apprennent une sérieuse analyse sociale et une sérieuse réflexion théologique fondée sur une expérience avec les pauvres et une description circonstanciée de la situation.
- 2. Cette analyse, cette réflexion et cette expérience doivent baigner dans une atmosphère de prière et d'indifférence.

3. A cela doit être ajouté tout ce qui est requis pour un bon usage du discernement spirituel afin de parvenir à un plan d'action apostolique convenable.
4. Une fois ce plan d'action réalisé, on doit pouvoir engager une réflexion permanente dans la prière sur l'expérience que représente cette réalisation.

SOUVENONS-NOUS DU PERE ARRUPE, qui ne va pas très bien ces jours-ci.

Dans son petit livre "TEMOIGNER DE LA JUSTICE" publié par la Commission Pontificale Justice et Paix, le Père Arrupe semble avoir inconsciemment fait son propre portrait (p.13).

DANS LES CIRCONSTANCES ORDINAIRES, POUR SUIVRE LE CHEMIN CONDUISANT A DIEU, IL SUFFIT POUR NOUS DE CROIRE EN SA PAROLE INTERPRETEE PAR L'ENSEIGNEMENT DE L'EGLISE ET D'ETRE GUIDES PAR NOS PASTEURS, A QUI A ETE DONNE PAR LA VERITE ELLE-MEME CE CHARISME DE NOUS GUIDER ET QUI SONT ASSURES DE LA SPECIALE ASSISTANCE DU SAINT-ESPRIT. CECI EST AUSSI VRAI AUJOURD'HUI QUE CELA A TOUJOURS ETE. CEPENDANT, COMME DANS LE PASSE, AUJOURD'HUI AUSSI LE SEIGNEUR ENVOIE SES PROPHETES POUR NOUS AIDER SPECIALEMENT DANS LES TOURNANTS DIFFICILES DE LA ROUTE OU POUR SECOUER NOTRE SOMNOLENCE ET NOTRE INERTIE PECHERESSES, OU POUR CONDAMNER NOS MAUVAISES ACTIONS, OU POUR DESIGNER LES ATTITUDES FAUSSES DONT NOUS DEVONS NOUS DEBARRASSER ET LES TÂCHES NECESSAIRES QUE NOUS DEVONS ENTREPRENDRE, TOUTES CHOSES QUI EXIGENT DES CHANGEMENTS RADICAUX DANS NOS VIES. IL FAUT QUE CES CHOSES SOIENT DITES PARCE QU'IL NE NOUS EST PAS VENU A L'ESPRIT D'Y PENSER ; BIEN PLUS, IL EST DES CHOSES, PARTICULIEREMENT EN MATIERE DE JUSTICE, QUI NOUS PARAITRONT PARFOIS DERANGEANTES, EXAGEREES, OU MEME IMPENSABLES.

NOUS AVONS NOUS AUSSI NOS PROPHETES DANS CETTE PERIODE EXTREMEMENT DIFFICILE DE TRANSITION, ALORS QUE TOUT UN NOUVEAU MONDE EST EN TRAIN DE NAÎTRE, NOUS DEVONS LES AVOIR. DANS UN MONDE MARQUE COMME IL EST PAR LE GRAVE PECHE DE L'INJUSTICE, NOUS AVONS BESOIN D'EUX POUR QU'ILS NOUS MONTRENT AVEC CLARTE, ENERGIE ET AUDACE LES NOUVEAUX CHEMINS DE LA JUSTICE SUR LESQUELS L'HUMANITE DOIT MARCHER.

CE NE SONT PAS SEULEMENT LES INDIVIDUS QUI PEUVENT ETRE DES PROPHETES. LES COMMUNAUTES CHRETIENNES LOCALES ET LES GROUPES PARTICULIERS AU SEIN DE L'EGLISE PEUVENT AUSSI ETRE APPELES PAR DIEU A EXERCER UNE FONCTION PROPHETIQUE.

 A R T I C L E

(1) UN PROFESSEUR ENGAGE DANS LES PROBLEMES DE JUSTICE

John R. Welsh, S.J.

Après avoir lu plusieurs articles de P.J. soulignant avec quelle lenteur le Décret 4 est accepté parmi les jésuites (avec même une résistance déclarée dans certains domaines), et après avoir remarqué parmi les hommes de mon groupe d'âge (59 ans) cette réticence à prendre position dans la promotion de la justice, j'en suis arrivé à cette analyse du défi auquel les jésuites sont confrontés. La validité de celle-ci quelle qu'elle soit reposant sur mon expérience personnelle dans le domaine du 'changement des structures d'injustice', je dois nécessairement raconter les événements et les projets dans lesquels j'ai joué un rôle décisif. Mon but en proposant cette analyse est d'indiquer l'ampleur du défi auquel est confronté quiconque s'engage sur cette route et de montrer l'importance de la recherche de solutions de remplacement à un travail direct en vue d'un changement de structures.

Au cours des premières années 70 et jusqu'en 1977, en tant que professeur et administrateur de High School, j'ai pris le temps avec plusieurs collègues laïcs de mettre au point et de réaliser des programmes et projets d'action en rapport avec la justice criminelle et la réforme des prisons. En commençant avec un programme de conseillers pour de jeunes délinquants se tenant au tribunal des mineurs, nous nous sommes associés à un vaste effort des citoyens au plan de l'état dans le domaine des punitions et de la réforme des prisons. Pendant environ cinq ans j'ai fait partie d'une association appelée 'Community Action for Corrections' (C.A.C.), qui réussit à faire collaborer de nombreux groupes locaux travaillant avec les délinquants, les prisonniers et anciens criminels en Louisiane. Par le moyen de séminaires, de conventions et de visites dans les divers établissements de correction de l'état et du comté, notre association put déterminer plusieurs secteurs de réforme, dont les principaux étaient la protection des droits des prisonniers, d'autres mesures de réhabilitation et la suppression des obstacles juridiques à l'emploi d'anciens prisonniers.

En dehors du programme de conseiller près du tribunal des mineurs, mon engagement s'est aussi étendu à l'ouverture d'un bureau de l'emploi pour les anciens prisonniers et à la fondation d'un centre d'accueil provisoire pour ceux qui sortent de prison. Pendant tout ce temps, je faisais des visites pastorales aux hommes et aux femmes incarcérés de tous les genres de prison des trois états. Pendant deux mois au cours d'un été j'ai travaillé comme aumônier de prison dans l'énorme pénitencier de Louisiane à Angola (Louisiane).

Mon analyse traitera uniquement des efforts en vue de réformer le système correctionnel de l'état, spécialement par le C.A.C., au cours des années où je fus le président de cette association. Il est important de mentionner cela, parce que ce fut à cette époque que le C.A.C.

devint plus actif dans la 'réforme des structures' et la réalisation d'une collaboration entre groupes. Ce qui suit est mon appréciation personnelle des divers facteurs dans cette entreprise qui a déprimé et découragé les citoyens se consacrant à cette réforme. Ces facteurs sont de trois catégories.

1. la résistance du système,
2. le manque de sensibilité des incarcérés,
3. l'impuissance des réformateurs.

1. Tout système public repose sur le soutien de l'opinion publique, laquelle à son tour est formée dans l'esprit des citoyens de stéréotypes et de clichés. Aucune sorte d'évidence contraire ne peut ébranler ces 'certitudes', à savoir^{que} la peine de mort détourne du crime, que plus la peine est prolongée plus efficace est la réhabilitation, que les barrières s'opposant à l'emploi des anciens prisonniers protègent la société, que l'emprisonnement est le seul modèle de correction.

Les responsables de l'administration d'un système correctionnel, bien qu'ayant souvent dépassé ces stéréotypes, résistent au changement. Les raisons en sont multiples, en voici quelques-unes. Encombrés des vieux principes d'une philosophie des punitions (souvent elle-même mal analysée et contradictoire) ils se sentent poussés à évaluer toute mesure nouvelle en terme de sécurité, de protection du public, en pensant que la punition sert les fins de la justice. Ils doivent s'adresser au législateur pour avoir des fonds et cela signifie présenter un dossier et des projets en fonction de ce qui plaît au public. Les stéréotypes fixés dans les esprits des citoyens dictent la politique correctionnelle et influencent fortement les prises de décision officielles. Ils craignent aussi les conséquences de tout changement : la manière dont le changement affectera la sécurité de la prison ou la capacité du personnel de la prison à fonctionner conformément à la politique traditionnelle.

2. Le réformateur qui se familiarise avec ceux qui sont en prison trouve peu de soutien pour sa cause parmi ceux-là même en faveur de qui il poursuit son action. En réalité, celui qui est incarcéré ne se préoccupe que de lui-même et de la manière de s'en sortir. Prisonnier expérimenté il sait comment utiliser (ou tourner) le système tel qu'il existe, comment demander le statut de délinquant primaire ; comment faire de la contrebande malgré les gardiens ; comment harceler les juges pour obtenir un nouveau procès ; comment être libéré sur parole. D'une manière générale, la population des prisons ne s'intéresse aucunement à l'élimination des causes d'injustice dans le système, parce que l'on est pris aussi par la vengeance, par les tactiques de survie au sein du système politique des prisonniers, ou bien par les tactiques permettant de manipuler les juges, les gardiens, les aumôniers. Ils perdent une énergie et un temps considérables à condamner les erreurs dont ils souffrent, réelles ou imaginaires.

3. Si l'on veut parler du moral du citoyen réformateur, on aura un rare mélange permettant de résister au découragement et à la désolation. Un exemple illustrera cela. Notre association avait de nombreux

séminaires utilisant un film sur les horreurs du Pénitencier d'Etat de Louisiane, avec le témoignage d'un prisonnier : tout cela visait à éveiller les citoyens pour qu'ils voient que ce qu'ils avaient de mieux à faire pour se protéger à l'avenir était de réformer le système supposé réhabiliter les criminels. Une formule fondamentale serait de situer les prisons près des centres urbains afin de faciliter les visites des familles et des citoyens dévoués, aussi bien que celle des professionnels des services sociaux et des programmes de formation. Cela assurerait le travail et les possibilités d'emploi pour l'avenir. La Louisiane, il y a longtemps, a vécu une institution qui pourrait servir de modèle à ce que l'on pourrait faire. Notre ville avait la possibilité d'acquérir un site pour une prison d'état avec une sécurité minimum pour des délinquants non violents. L'état était prêt à acquérir le terrain et les bâtiments existants d'une ancienne école dont le Conseil d'Administration avait accepté de la mettre en vente. A l'occasion de diverses réunions l'opposition des citoyens à cette vente fut orchestrée en jouant sur la peur de voir les environs envahis par des assassins et des violeurs. Nous préparâmes une solide argumentation et fîmes tous nos efforts pour créer un climat favorable à la vente ; mais nous échouâmes lamentablement. Le résultat du vote fut : "CHRETIENS - 1 ; LES LIONS - 12".

Une suspicion décourageante pèse sur le réformateur, celle qu'il est coopté par les responsables des prisons. Au cours des mois pendant lesquels eurent lieu des réunions sur le L.E.E.A. (fondation fédérale pour les projets concernant la justice criminelle), les groupes de citoyens pour la réforme des prisons réunissaient les enfants des administrateurs de maisons de correction, qui donnèrent généreusement leur temps et partagèrent les vues et les plans de groupes comme le C.A.C. Rien d'étonnant ; le soutien spontané pour les projets financés par Washington étaient dans le meilleur intérêt du département des pénitenciers.

La plupart des gens que je connais favorables à une réforme se contentent de projets limités au bénéfice des individus, tels que des programmes d'emploi, des foyers ou des centres pour les drogués. Dans ces causes valables, ils consacrent leur temps et leur énergie à des initiatives parallèles au système en vigueur, mais n'interpellent pas ce système pour qu'il réforme les causes qui sont à la racine de l'injustice. S'engager dans des programmes déterminés est chose valable pour le réformateur. C'est une expérience qui fera changer son attitude ; cela le rend crédible parmi les victimes de l'injustice des structures ; cela lui fait comprendre les résistances que ces structures opposent à tout changement ; cela fait avancer l'oeuvre d'un travail en commun avec les groupes désireux de réformes. Néanmoins, un tel engagement des possibilités personnelles tend à distraire de la cause d'un changement de système.

Ce que des citoyens réformateurs doivent comprendre est la diversité spécifique de tout ce qu'il leur faut. Se consacrer à de telles causes implique recherche, analyse statistique, qualification en sociologie, en économie et en science politique, étude de la psychologie et des stéréotypes. Ces connaissances sont particulièrement utiles pour mettre

au point des structures et des modèles nouveaux, qui puissent s'opposer aux valeurs et aux intérêts dominants. Des réformateurs ont besoin de plus de choses que du zèle ; ils ont besoin de patience, d'endurance et de persévérance. Il leur faut remettre en question leurs idées toutes faites et leurs stéréotypes, se méfier d'être cooptés ; ne pas laisser leur engagement dans des projets déterminés les distraire de leur engagement à l'objectif essentiel, au changement de structures.

A l'opposé, mon travail actuel, la formation de ministres laïcs, me donne l'occasion d'un apostolat qui m'affronte directement à des structures injustes. Je n'ai pas abandonné ; mais je travaille au niveau des fondations, de la formation d'agents du changement. Si je peux les amener à expérimenter les effets d'une injustice structurée et à se consacrer à changer celle-ci, j'aurai commencé le processus d'une éducation s'attaquant aux causes des maux sociaux et soulignant tout ce dont ils ont besoin pour faire face à ces causes. C'est une autre manière de servir la cause de la justice sociale que je propose aux jésuites se préoccupant d'oeuvres sociales. Notre formation et notre expérience d'éducateurs et de conseillers nous rend particulièrement aptes à ce service.

 N O U V E L L E S

(1) TRAVAIL AVEC LES PLUS PAUVRES DES PAUVRES A MAURICE

Le Frère Julien Lourdes, jésuite mauricien, a travaillé pendant les dix dernières années avec les plus pauvres des pauvres de son pays. Comment le Frère Julien en est-il venu à choisir cette mission ? A l'âge de 14 ans il a dû commencer à travailler dans une propriété sucrière et fit ainsi l'expérience des difficultés de la vie de travailleur. Ses parents, par leur exemple, l'avaient introduit à une vie chrétienne. Quand il recommença à étudier quatre ans plus tard, il découvrit la Bible. Quand il entra dans la Compagnie en 1963, il fut marqué par l'insistance de saint Ignace sur le fait que tous les hommes ont été créés à l'image de Dieu. Le Décret 4 de la 32e CG prit une place très importante dans sa vie. "AJOUTERAIS-JE", écrit-il, "QUE C'EST LORS D'UN SEJOUR PROLONGE EN INDE QUE J'AI DECOUVERT L'APPEL DE DIEU A TRAVERS LES PLUS PAUVRES : ON NE PEUT PAS LES LAISSER COMME CELA, IL FAUT FAIRE QUELQUE CHOSE".

Le Frère Julien commença par travailler dans des camps où étaient regroupés des milliers de familles victimes d'un cyclone dévastateur. Il réalisa alors avec peine combien souvent ces gens déracinés comptaient peu au regard des organisateurs de secours. Ils étaient parqués dans de grands hangars en tôle ondulée, qui étaient comme des fours dans la chaleur tropicale. Il prit aussi conscience de ce que cela avait été construit sans se soucier de la population : pas de transports en commun, pas d'écoles, pas de dispensaires, pas de terrains de loisirs, pas d'églises ! Même si avec le temps certaines conditions se sont améliorées, de nouveaux problèmes sont nés ; il fallait une approche vraiment différente, plus systématique et plus centrée sur les êtres humains. C'est ainsi que commença TERRE DE PAIX, mouvement rassemblant de nombreux volontaires venant de l'intérieur et de l'extérieur de la communauté. "IL Y A BIEN D'AUTRES ORGANISATIONS A MAURICE POUR S'ATTAQUER AUX GRANDS PROBLEMES SOCIAUX. POUR NOUS, NOUS AVONS VOULU NOUS LIMITER A LA BASE, ET DANS CETTE BASE A CEUX QUI NOUS ONT PARU LES PLUS DEMUNIS. SANS PLUS ! 'TERRE DE PAIX' N'EST QU'UNE PETITE GOUTTE D'EAU DANS UN OCEAN DE MISERE, DANS UN COIN TRES PAUVRE DE NOTRE ILE DONT MERE TERESA A PU DIRE QU'ELLE S'Y EST LE PLUS RETROUVEE AVEC CE QU'ELLE FAISAIT EN INDE." Deux soeurs de Mère Térésa et plusieurs de leurs collaborateurs laïcs participent à ces activités. Trois soeurs d'une autre congrégation y travaillent à plein temps. Cependant, TERRE DE PAIX signifie d'abord des gens, avec leurs problèmes et leurs espérances. Bien qu'ils soient eux-mêmes très pauvres, plusieurs d'entre eux offrent gratuitement leurs services pour la communauté.

"CE QUE FAIT 'TERRE DE PAIX', dit Frère Julien, "REPOSE SUR UNE ANALYSE DE DIX ANS". L'analyse de la situation, des problèmes et de leurs causes continue à être importante dans une approche qui vise à construire des communautés parmi les derniers des derniers. Le centre de la communauté,

CENTRE D'ETUDES POPULAIRE, non seulement donne un enseignement technique, mais réunit aussi les gens pour la réflexion, la conscientisation, la mise au point de plans d'action. Les programmes d'action veulent répondre aux besoins les plus urgents : santé, alimentation, alphabétisation, création d'emplois, habitation. Il faut aussi faire face à des problèmes plus vastes tels que le racisme, la prostitution et la diversité des religions : christianisme, islam et hindouisme. A Maurice, pays de jeune indépendance, il n'y a pas de sécurité sociale ni d'allocations familiales. Par exemple, qui pourrait se payer l'hôpital ?

TERRE DE PAIX est en lien avec l'organisation internationale A.T.D. QUART-MONDE; son fondateur et animateur, le Père Joseph est passé à Maurice; à la suite de cela deux Soeurs connaissant bien la méthode de travail de ce mouvement sont venues pendant un mois initier à leur méthode les travailleurs volontaires. L'équipe utilise aussi beaucoup les écrits du Père Joseph dans ses recherches et dans ses partages.

Aussi limité que puisse paraître l'impact de tout cela, le Frère Julien est habité par une large vision des choses : 'TERRE DE PAIX', PETITE GOUTTE DANS LE CALICE DES HOMMES, ESPERE D'ICI QUELQUES ANNEES SI DIEU LE VEUT, POUVOIR AIDER DAVANTAGE LE PEUPLE MAURICIEN A MIEUX SE CONNAITRE, AFIN QU'UNE NATION PUISSE UN JOUR PRENDRE NAISSANCE DANS LE RESPECT DE CHAQUE CULTURE, OU CHAQUE HOMME, CHAQUE FEMME, CHAQUE JEUNE SERA COMPRIS ET ECOUTE.

Le Père Raj, S.J. jeune prêtre indien, a rejoint le Frère Julien pour travailler au moins un certain temps à TERRE DE PAIX. Venant d'une Province qui a beaucoup étudié l'analyse systématique et la promotion de l'organisation des gens, il devrait pouvoir contribuer d'une manière valable à ce programme d'activités.

(2) FOI ET DEVELOPPEMENT AU TCHAD

Nous donnons ici un résumé d'une communication plus longue envoyée par le P. Mendeni Benvenuto, S.J., qui travaille au Tchad. Ceux qui aimeraient avoir le texte intégral peuvent écrire à P.J. Comme les réflexions théologiques et pastorales sont intimement liées à la situation de la région, nous ne pouvons donner ici qu'un résumé.

L'auteur commence par expliquer comment il en est personnellement arrivé à la conviction que la foi chrétienne exige un engagement pour un développement humain. Le prêtre ne peut pas séparer ce qui constitue une authentique existence chrétienne. En réalité la Parole doit être annoncée de telle sorte qu'elle 'touche l'histoire' et inspire une action concrète de développement humain. Le Royaume de Dieu débute dans ce monde. Etre habité, en tant que prêtre, par cette conviction n'est pas sans poser des problèmes concrets, ni sans ambiguïté.

I. Comment prêcher une Parole engagée pour le développement ?

- Je dois éviter un langage mythique et aider les gens à le dépasser. Les mots essentiels risquent de devenir aliénation si

l'on ne fait pas comprendre clairement à l'auditeur leur application ou explication dans la vie de tous les jours. Malheureusement souvent les cantiques que l'on chante à l'église n'y aident guère, parce qu'ils expriment une spiritualité 'tournée vers le ciel'.

- J'insiste beaucoup sur certaines valeurs sociales fondamentales.
- Dans un contexte social qui tend à cacher la personne ou l'individu, j'insiste sur les effets personnalisants de la foi, arrivant ainsi à responsabiliser, donner courage et espérance. En même temps, on doit bien avoir conscience que l'on développe l'individualisme dans une culture communautaire dont les avantages pour un développement humain sont aussi bien connus.
- En insistant sur une communauté de foi dans la méditation de la Parole, communauté où l'Esprit habite en chacun, de précieux éléments d'une culture en danger sont préservés et trouvent leur plénitude. Ainsi est préservée l'égalité dans la participation et la responsabilité, base de toute démocratie.
- La visibilité de la communauté chrétienne est importante, spécialement dans sa mise au service de tout le village.
- Les sacrements doivent créer une communauté de service, ferment d'une nouvelle solidarité. Ceci est très important à l'heure où, sous l'impact de nombreuses forces, l'individualisme et l'insécurité touchent négativement la famille, le clan, le village et la société au Tchad.

A cause de cela nous avons maintenant à Koumogo :

- a) Une prière hebdomadaire : on y renoue les relations sociales et l'on y traite des problèmes concrets.
- b) Des messes dans de petites communautés qui rendent possible une ambiance familiale dans notre paroisse.
- c) De fréquentes cérémonies pénitentielles, cérémonies communautaires même dans l'aveu des péchés.
- d) Les retraites en brousse, où la communauté réfléchit sur ce que l'on fait pour le village.

II. Action formelle pour le développement.

Comment avons-nous essayé de faire quelque chose pour le développement comme conclusion logique de notre foi ?

Nos critères :

"SI ON VEUT, ON PEUT S'EN SORTIR TOUT SEUL". Forces et moyens existent dans notre pays pour un vrai développement.

"PAS DE GRANDS MOYENS". Il ne faut pas qu'une aide étrangère soit exigée pour le démarrage et pour la continuité.

Les faits1. J.A.C. et J.A.C.F.

Une bonne formation spirituelle et technique est assurée. Ce mouvement a été très important pour l'émancipation de la femme et pour lui donner la possibilité de prendre des responsabilités dans le village.

Il est difficile de faire participer les jeunes aux stages de formation.

2. Petites coopératives de travail

On s'est efforcé de fédérer ces petits groupes.

3. Ferme Communauté de Vie Chrétienne

Elle a débuté par la volonté d'un laïc (Norbert Kladmaje), et fut prise en charge par la paroisse. On a essayé de lui conserver son originalité: auto-gestion, moyens normaux, inculturation. C'est un bel exemple d'union entre foi et développement.

4. Dispensaires de village.

A la requête des gens, ils ont été établis dans tous les villages de la paroisse. Lorsque l'église paroissiale a été inaugurée, chaque section construit à côté du dispensaire un lieu où les malades puissent rester.

5. Puits dans les villages.

Pendant les retraites de Carême 1982 on a réfléchi sur notre responsabilité dans les communautés de village. Les chrétiens de six villages ont décidé de creuser des puits et ont réalisé ce projet.

(3) COMPAGNONS POUR UN PROGRAMME EN FAVEUR DE LA JUSTICE

Au cours de l'été 1985, 7 tertiaires de la Province de Maryland et deux soeurs de la côte Ouest se sont rencontrés. Ils ont vécu et travaillé en divers environnements : une communauté d'ouvriers catholiques, avec les Frères des Missions de la Charité, dans un centre de sans-foyers et de réfugiés, sur place pour des femmes déplacées avec leurs enfants. Voici quelques commentaires de ceux qui ont participé à l'évaluation finale :

"AVANT L'ETE, POUR TOUTES SORTES DE RAISONS, J'AVAIS DECIDE D'IGNORER L'OPTION POUR LES PAUVRES' ET L'ENGAGEMENT JESUITE EN CE DOMAINE. MAINTENANT JE NE DESIRE PLUS Y ETRE ETRANGER ET, DE FAIT, SUIS TRES DESIREUX DE VOIR COMMENT CELA AFFECTERA PRATIQUEMENT MA VIE".

"RIEN NE PEUT REMPLACER LE FAIT DE VIVRE AVEC ET PARMIS LES PAUVRES. LES FIGURES CORRESPONDENT A DES NOMS, A DES HISTOIRES,

A DES INDIVIDUS. LA PAIX QUI VIENT D'UN CONTACT DIRECT AVEC CEUX QUI SONT ECONOMIQUEMENT PAUVRES FORTIFIE AUSSI MA CREDIBILITE QUAND JE PRECHE 'A PARTIR DE MON EXPERIENCE', AVEC MON COEUR ET MA TETE, D'UNE MANIERE PLUS IMMEDIATE."

"JE PARS FONDAMENTALEMENT TRES HEUREUX DE CE PROGRAMME; CELA VALAIT LA PEINE D'Y CONSACRER MON TEMPS ET MON ENERGIE. TOUT ETAIT TRES BIEN PREPARE ET ORGANISE. IL Y A EU UNE QUANTITE DE DONNEES SIGNIFICATIVES QUI M'ONT AIDE A PRECISER, APPREHENDER ET SERRER L'EXPERIENCE, A AVANCER AU LONG DE CELLE-CI, A ME LAISSER AFFECTER PAR ELLE."

Max Oliva, S.J.

(4) JESUITES PARMIS LES OUVRIERS EN EUROPE

Au cours de cette année, le Rédacteur-en-Chef a eu trois fois l'occasion de participer à des réunions de prêtres-ouvriers. A Madrid des représentants de la M.O. ont rencontré les Provinciaux d'Espagne et du Portugal pour parler avec eux de la situation actuelle et des orientations pour l'avenir. La M.O. jésuite française a eu sa réunion annuelle à Annecy et a été aussi centrée sur une évaluation et un discernement en vue de l'avenir. Des représentants d'Espagne, d'Italie, de Belgique, de l'Inde et d'Allemagne avaient été invités à cette rencontre. Dans les environs de Paris près de 400 prêtres-ouvriers se sont réunis sous le slogan : "VIVRE L'ESPERANCE DE JESUS CHRIST AVEC LES TRAVAILLEURS."

Aujourd'hui ce mouvement, qui est né du désir de rendre l'Eglise présente dans la classe ouvrière si éloignée d'elle, ne fait pas beaucoup parler de lui. Il est pourtant impressionnant de rencontrer ces hommes qui, dans des conditions très difficiles, sont restés fidèles à leur mission et ont gardé vivant en eux un sens de l'espérance enracinée dans la foi chrétienne. Les conditions de travail en usine, les changements rapides dus à une technologie hautement avancée, le drame du chômage et l'émergence d'une nouvelle pauvreté en Europe, tout cela pose de nouvelles questions. Les caractéristiques de la classe ouvrière et des syndicats changent. L'expérience spirituelle, de nouveaux besoins et de nouvelles perspectives de travail pastoral parmi les ouvriers conduisent une réflexion créatrice à briser les limites que représentent les anciennes formes d'une présence au travail. En réalité, il est impressionnant de noter les préoccupations de jésuites marqués par la culture de la classe ouvrière, cherchant à demeurer fidèles aux requêtes du Décret 4 face à de nouveaux défis et à de nombreuses incertitudes. En certains pays, ils représentent la part de la Compagnie la mieux organisée pour se rencontrer, pour réfléchir, prier et discerner ensemble les implications de notre 'option préférentielle pour les pauvres'. Les liens inter-Provinciaux et une active solidarité entre eux est particulièrement remarquable.

(5) MICHAEL CAMPBELL-JOHNSTON AU SALVADOR

Où est maintenant Michael Campbell-Johnston ? Que fait-il ?

Bien souvent cette question m'a été posée. "PADRE MIGUEL EST AVEC NOUS !": telle est la réponse de milliers de femmes et d'enfants déplacés qui ont été contraints de vivre dans des camps horriblement surpeuplés. Beaucoup sont là depuis des années après la destruction de leur maison et l'assassinat de leur mari ou de leur père. Padre Miguel entretient la merveilleuse foi chrétienne de ces femmes et soutient la santé mentale des innombrables enfants. La plupart d'entre eux ont vécu dans ces conditions désespérantes pendant des années, incapables de partir même de temps en temps parce qu'ils n'ont pas de papiers d'identité. Les liturgies qu'il célèbre avec ces victimes de la guerre, leur expliquant la signification des lectures scripturaires et exprimant leur espérance en des cantiques émouvants, vous font sentir la présence du Seigneur parmi ses "tout petits".

Les visites de Padre Miguel sont des moments de grande joie pour les enfants qu'il fascine par ses plaisanteries, ses tours et ses jeux. Et ils sont favorisés parce qu'il emmène des groupes d'entre eux pour des promenades en dehors des murs du camp dans son minicar. Avec deux autres jésuites il a fondé une résidence dans "EL DESPERTAR", ancien centre de formation laissé inoccupé après l'assassinat du P. Ortiz et de trois jeunes animateurs en 1979. C'est maintenant une base pour le Service Jésuite des Réfugiés dont Michael est le coordinateur en Amérique Centrale.

(6) JOHN DOVE AU ZIMBABWE

Le Père John Dove a passé à David Harold-Barry la direction de "Silveria House", centre assez unique d'orientation et de formation sociale à Harare. L'amour du Père John pour les Africains était vraiment remarquable, qui a rendu possible la création de ce lieu d'espérance alors que la situation avant l'indépendance était lamentable et désespérée. Sensible à un nouveau défi de l'histoire et prêt à tout risquer pour la fidélité au Seigneur et aux gens du Zimbabwe, il a été conduit à fonder ce centre qui est maintenant si estimé et aimé par les gens ordinaires et par la nouvelle équipe responsable. Je parie que John dirait : "L'ESPRIT SAINT M'A AIDE A NE PAS MANQUER LE COCHE".

A la fin de la première année de l'indépendance, en 1981, 312 sessions de formation avaient été données à 9.694 participants, et des animateurs-promoteurs étaient placés dans tous les centres importants du pays. Le rapport d'évaluation dû à un 'OUTSIDER' expérimenté déclare : "CEUX QUI ONT PARTICIPE AUX PROGRAMMES AIMENT BEAUCOUP SILVERIA HOUSE. ELLE A TRANSFORME LA VIE DE MILLIERS DE PERSONNES. SON DIRECTEUR ET SON EQUIPE MANIFESTENT UN AUTHENTIQUE ENGAGEMENT POUR LES PAUVRES, CEUX DES ZONES RURALES PROGRESSIVEMENT APPAUVRIS A L'EPOQUE COLONIALE ET CEUX QUI TRAVAILLENT DANS L'INDUSTRIE DANS DES CONDITIONS INJUSTES".

 NOUVELLES PUBLICATIONS

SPIRITUALITY AND JUSTICE

Donald Dorr, Orbis Books, 1984, 260 p. \$10.95

La précédente publication du même auteur OPTION FOR THE POOR avait été bien accueillie par beaucoup. Ce livre-ci est une réflexion très personnelle sur les rapports entre expériences religieuses et pratique de la justice sociale. L'expérience acquise en Afrique et en Amérique Latine donne un caractère spécial à ces pages. L'intention de Dorr est de répondre aux besoins ressentis à la fois par ceux qui cherchent à intégrer dans leur spiritualité un engagement effectif pour la justice et ceux qui ont persévéré dans la lutte pour la justice et ont pris conscience de l'importance d'une spiritualité de la justice. Le livre est facile à lire, pratique et est profondément théologique.

JESUS LIBERADOR, Hacia una Espiritualidad desde los empobrecidos

José Magaña, S.J., Librería Parroquial, Av. Clavria 122, Mexico 16, D.F.; 394 p.

Il s'agit d'une interprétation des Exercices Spirituels de St. Ignace du point de vue de l'option préférentielle pour les pauvres. L'auteur reconnaît la grande influence sur sa pensée de l'actuelle théologie de l'Amérique Latine. Les documents des deux dernières Congrégations Générales ont été pour lui une autre source d'inspiration.

Le livre veut aider les retraitants à rencontrer le Christ des Exercices, qui pour Ignace fut 'le fondement réel de l'histoire', et à comprendre en se laissant guider par l'Esprit ce qu'ils sont appelés à être et à faire aujourd'hui. L'intégration du contexte historique donne un caractère original à ce livre. Cela contribue substantiellement à la recherche de ce qui est au coeur des Exercices Spirituels et peut profondément toucher des hommes d'aujourd'hui ayant une nouvelle conscience historique.

THE TRUE CHURCH AND THE POOR

John Sobrino, Orbis Books, 1984, 374 p. \$ 13,95.

L'édition originale espagnole de ce livre est probablement bien connue dans les pays de langue espagnole. Je veux présenter ici la traduction anglaise.

Sobrino a écrit ce livre alors que Mgr. Romero, plusieurs prêtres, religieux et animateurs paysans vivaient et mouraient pour leur foi et pour leur engagement au peuple. C'est une réflexion théologique sur l'histoire de l'Eglise qui se fait au Salvador et en d'autres pays d'Amérique Latine. Comment Dieu se manifeste-t-il dans cette vie de l'Eglise ? Quelle réponse de foi est donnée à cette manifestation de Dieu ? Plusieurs chapitres répondent à ces questions. Parmi eux le chapitre "L'EXPERIENCE DE DIEU DANS L'EGLISE DES PAUVRES" est tout à fait central. La réflexion

sur cette histoire vécue a un but très précis : "METTRE EN LUMIERE CERTAINS PROBLEMES DE BASE AUXQUELS EST CONFRONTEE L'EGLISE DANS SON DESIR D'ETRE FIDELE A SA NATURE CHRETIENNE ET DE RETROUVER L'ESSENCE DU CHRISTIANISME D'UNE MANIERE CREATRICE A CE MOMENT DE L'HISTOIRE." Comment l'Eglise peut-elle être libre de laisser l'expérience religieuse des pauvres enrichir le développement de l'ecclésiologie ?

FOI ET JUSTICE, La dimension sociale de l'évangélisation

Jean-Yves Calvez, S.J., Desclée de Brouwer-Bellarmin, 1985, 222 p.

En dépit de la grande publicité déjà faite pour ce livre important, certains pourraient encore ignorer son existence.

La genèse, la signification et l'impact du Décret 4 de la 32e CG sont analysés dans le contexte de douze années de l'histoire de l'Eglise et de la Compagnie de Jésus, années pendant lesquelles Calvez était Assistant Général à la Curie S.J. de Rome. Avec ce livre, il rend un grand service à la Compagnie et à tout jésuite averse de parvenir à une vue théologique plus profonde de l'option fondamentale que la Compagnie a faite et de ce que signifient ses diverses implications. On doit s'attendre à ce que des traductions de ce livre en d'autres langues soient bientôt réalisées.

EDUCATION IN THE NEW NICARAGUA, A preliminary Report

P. Léonard Altilia, S.J. Canada-Caribbean-Central America Policy Alternatives (CAPA).

Ce rapport "REPOSE SUR UNE OBSERVATION DE PREMIERE MAIN DES ECOLES DU NICARAGUA, SUR DES INTERVIEWS DE RESPONSABLES DU MINISTERE DE L'EDUCATION AINSI QUE D'EDUCATEURS A TOUS LES NIVEAUX, SUR UN EXAMEN DES PROGRAMMES, DES MANUELS ET DES ETUDES DU NOUVEAU SYSTEME."

L'auteur a écrit ce rapport après un séjour de quatre mois dans le pays. Ce n'était pas assez pour qu'il trouve une réponse à certaines questions importantes concernant la mise en place de cette politique de l'éducation. Cependant, Altilia est très positif sur ce qu'il a pu découvrir. "L'EXPERIENCE DE CETTE ETUDE A CONDUIT A LA CONCLUSION QUE, EN THEORIE DU MOINS, LES EFFORTS DU MINISTERE DE L'EDUCATION POUR DEVELOPPER UN ENSEMBLE EDUCATIF PROPRE ET DISTINCT AU NICARAGUA SONT A LA FOIS INTELLIGENTS, BIEN CONÇUS, COHERENTS, EN ACCORD AVEC UNE SAINTE THEORIE ET PRATIQUE EDUCATIVE, NOVATRICE ET PROGRESSIVE. DE PLUS, CES EFFORTS SONT CONSTRUITS SUR LA BASE SOLIDE DE VALEURS TRES ACCEPTABLES: UN AMOUR SINCERE DE L'ELEVE, UN PROFOND RESPECT DE L'INDIVIDU, UN AUTHENTIQUE DESIR DE PROMOUVOIR LE BIEN-ETRE DU PEUPLE DU NICARAGUA, UNE REELLE COMPASSION POUR SES CITOYENS LES PLUS HUMBLÉS ET LES PLUS DESHERITES." Le contenu de ce rapport donne au lecteur les bases à partir desquelles on est arrivé à ces conclusions.

On peut se procurer ce rapport à la CAPA, 947 Queen Street East, Toronto, Ontario, Canada M4M 1 J9.

IDEAS AND ACTION, ffhc/action for development, 1985/1 and 1985/2
"INDIA: ARE WE ON THE RIGHT TRACK ?"

Une dichotomie entre conscientisation d'une part et, d'autre part, travail d'organisation et activité de développement économique est fautive et trompeuse. Telle est l'affirmation centrale de cet article rendant compte d'une session de quatre jours au cours de laquelle des hommes engagés, ayant une grande expérience dans la mobilisation des pauvres des campagnes et des victimes de l'injustice, ont partagé leurs vues sur "COMMENT EVALUER LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DE LA PARTICIPATION".

Publié par : The Freedom from Hunger Campaign/action for Development,
FAO, 00100 Rome, Italie.

Rédacteur-en-Chef : HENRY VOLKEN; S.J.

